

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES
Procès-verbal de la réunion du Conseil de Faculté du mercredi 18 décembre 2019
Pavillon des arts, salle 139, 13 h 30

Présences :

Julie Arsenault (Traduction et langues)	Matthieu LeBlanc (Vice-doyen)
Marcia Babineau (Art dramatique)	Gervais Mbarga (Info.-comm.)
Monique Brideau (Rep. unité II)	Marie-Andrée Pelland (Sociologie et criminologie)
Stéphanie Collin (Rep. prof., Sc. Soc.)	Monique Richard (Musique)
Paul Curtis (Anglais)	Lise Savoie (Travail social)
Pierre-Marcel Desjardins (HÉP)	Jean-François Thibault (Doyen)
Norma Doiron (Rep. prof., Arts)	Dominique Thomassin (Secteur langue et secrétaire)
Joël Dubé (Rep. étud., Sc. soc.)	Guy Vincent (Histoire et géographie)
Julie Forgues (Arts visuels)	
Jeremy Hayhoe (Histoire)	

Absences motivées :

David Décarie (Études françaises)
 Léa Doucet (Rep. étud., Arts)
 Marie-Noëlle Ryan (Philosophie)

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 18 décembre 2019

Le doyen demande si des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour. Il propose d'ajouter les points 9.4 Félicitations et 9.5 Assemblée facultaire.

Monique Richard propose l'adoption de l'ordre du jour modifié. Appuyée par Lise Savoie puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 13 novembre 2019

Le doyen demande si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Pierre-Marcel Desjardins propose l'adoption du procès-verbal. Appuyée par Marie-Andrée Pelland puis mise aux voix, la proposition est adoptée.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 13 novembre 2019

5.1.1. La création des stages FASS3100 et FASS3200 a été adoptée par le Comité des programmes.

5.2.1 L'ajout de cours HIST à la banque de cours OFG a été accepté par le Comité des programmes. Le doyen précise qu'un commentaire a alors été formulé, à savoir qu'il semble moins pertinent que des cours de niveau 3000 et 4000 soient versés dans la banque de cours OFG compte tenu des préalables requis pour les suivre. Il conseille aux unités de revoir leur banque de cours OFG, au besoin.

7. La candidature de Julien Desrochers pour le prix Vo-Van de la meilleure thèse a été transmise à la FESR.

8. La nomination d'Annette Boudreau comme professeure émérite a été envoyée à la FESR.

9. Les rapports du comité des congés portant sur les demandes d'année sabbatique ont été envoyés au bureau des affaires professorales. Les rapports préparés à la suite des années sabbatiques seront prêts pour le prochain conseil.

4. Affaires étudiantes

Le Conseil étudiant des sciences sociales cherche à recruter une ou un chef de délégation pour les Jeux de science politique. Personne ne s'est manifesté ce semestre et les recherches se poursuivront au prochain semestre. Le conseil a également offert du café et des beignes aux étudiantes et étudiants pendant la session d'examen.

Joël Dubé fait part au conseil d'une préoccupation des étudiants; peu d'ordinateurs sont accessibles dans la salle à Taillon. Le doyen indique que la salle d'ordinateurs demeure très peu fréquentée et qu'elle sera transformée en salle de classe. Des ordinateurs et une imprimante seront installés dans le salon des étudiants.

Le doyen demande si une date a été déterminée pour le banquet. Joël Dubé indique que le banquet devrait se tenir au Wingate, un vendredi ou un samedi à la fin mars.

5. Création / modification / évaluation de programmes / cours

5.1 Faculté des arts et des sciences sociales (campus d'Edmundston) [Annexe 1]

5.1.1 Création du Diplôme en analyse et intervention sociales

Le vice-doyen présente le projet de création du Diplôme en analyse et intervention sociales, soumis par Pierrette Fortin, doyenne des études à Edmundston. Il indique que le

programme est créé pour répondre à des besoins régionaux. Il présente la description détaillée des documents en annexe, les résultats attendus pour les étudiantes et étudiants du programme ainsi que les cours à suivre. Ce projet de création vient avec deux lettres d'appui signées par 11 signataires ainsi que la lettre d'un évaluateur externe de l'Université Concordia.

Les membres se prononcent sur ce projet de création. On indique que les objectifs du programme semblent élevés alors qu'il ne comporte que des cours de niveau 1000 et 2000. De plus, les documents indiquent que la maîtrise de l'anglais est nécessaire alors que le cours exigé n'est que ANGL1022. Le titre du programme peut également porter à confusion puisqu'il ne semble pas former des intervenants sociaux, mais plutôt des agents communautaires.

Matthieu LeBlanc propose la création du Diplôme en analyse et intervention sociales. Appuyée par Pierre-Marcel Desjardins, puis mise aux voix, la proposition est adoptée.

5.1.2 Création des cours SCSO2100 et SCSO2101

Le vice-doyen présente la création des cours SCSO2100 et SCSO2101.

Matthieu LeBlanc propose la création des deux cours. Appuyée par Lise Savoie, puis mise aux voix, la proposition est adoptée.

5.2 Département d'anglais [Annexe 2]

5.2.1 Modification du cours ANGL3300

Paul Curtis présente la modification du préalable du cours ANGL3300. Il indique que lors de la réunion de l'UARD d'anglais en septembre dernier, une collègue de Shippagan a affirmé vouloir offrir le cours, mais qu'en raison du préalable, peu d'étudiantes et d'étudiants de l'UMCS pouvaient s'y inscrire. Le préalable a donc été allégé pour augmenter l'accessibilité à ce cours.

Un membre demande si les étudiantes et étudiants seront assez préparés pour suivre le cours. Paul Curtis mentionne qu'auparavant ce cours était de niveau 2000. Le vice-doyen ajoute qu'il s'agit d'un cours d'introduction à la linguistique et que, dans ce contexte, la modification du préalable est justifiée.

Paul Curtis propose l'adoption de la modification du cours ANGL3300. Appuyée par Marcia Babineau, puis mise aux voix, la proposition est adoptée.

5.3 Département de sociologie et de criminologie [Annexe 2]

5.3.1 Modification du B. Sc. soc. (majeure en criminologie)

Marie-Andrée Pelland présente l'ensemble du projet de modification du B. Sc. soc. (majeure en criminologie). Elle indique que, pour rendre le programme plus souple, le projet comporte désormais un nombre total de crédits de cours 3000 et 4000 plutôt qu'un nombre exact de crédits pour chacun des niveaux. Cinq cours ont également été créés, soit CRIM2032 Police et sécurité publique, CRIM3210 Enquête, CRIM3220 Sécurité privée, CRIM4120 Analyse criminologique et CRIM4130 Crimes et médias. La création prévue du cours CRIM4140 Protection : mineurs en danger, cours qui figure dans les formulaires en annexe, est repoussée à une date ultérieure. Enfin, le préalable du cours SOCI/CRIM3203 Méthodes qualitatives a été modifié.

Marie-Andrée Pelland propose l'adoption des modifications du B. Sc. Soc. (majeure en criminologie). Appuyée par Julie Forgues puis mise aux voix, la proposition est adoptée.

5.3.2 Modification de la mineure en criminologie

Marie-Andrée Pelland propose l'adoption des modifications de la mineure en criminologie. Appuyée par Pierre-Marcel Desjardins puis mise aux voix, la proposition est adoptée.

5.3.3 Création, modification et abolition de cours CRIM

Marie-Andrée Pelland propose la création, la modification et l'abolition de cours CRIM. Appuyée par Paul Curtis puis mise aux voix, la proposition est adoptée.

6. Programmes de musique : plan de mise en œuvre des recommandations du Conseil des gouverneurs [Annexe 4]

Monique Richard présente le plan de mise en œuvre des recommandations du Conseil des gouverneurs. Parmi les recommandations figurent la création de deux nouveaux cours portant sur la musique et la technologie, l'enrichissement de la formation en jazz et l'offre d'un cours en gestion de carrière en partenariat avec les départements d'arts visuels et d'art dramatique. On recommande également de bonifier les abonnements à la bibliothèque, mais l'ajout d'une ressource signifie en laisser tomber une autre. Elle explique que des décisions doivent donc être prises à ce sujet.

Le doyen rappelle qu'après l'adoption du plan, les départements ont normalement un an pour mettre en œuvre les recommandations du Conseil des gouverneurs.

Monique Richard propose l'adoption du plan de mise en œuvre des recommandations du Conseil des gouverneurs. Appuyée par Lise Savoie, puis mise aux voix, la proposition est adoptée.

7. Suivis : RDD / RVD / Sénat / Comité des programmes

7.1 RDD et RVD

Rien à signaler.

7.1.1 Budget 2020-2021

Chaque année, la RDD procède à la planification budgétaire à présenter au Conseil des gouverneurs. Le doyen demande aux membres de préparer pour le 13 janvier prochain les besoins budgétaires de leur unité, et ce, de façon réaliste, en raison des mesures restrictives de ½ %, ce qui correspond à environ 80 000 \$ pour la FASS. Le doyen précise que ces compressions pourront être effectuées sans entraîner de suppression de poste. Il ajoute qu'il avait indiqué lors du précédent conseil que les surplus redistribués aux facultés avaient été suspendus et il confirme aujourd'hui que pour absorber le déficit anticipé, l'Université ne redistribuera pas les surplus qui disparaîtront donc. Le budget 2020-2021 sera serré et il invite les unités à être réalistes dans leurs demandes qui ne pourront probablement pas toutes être satisfaites.

7.2 Sénat et Comité des programmes

Rien à signaler.

8. Autres questions

Rien à signaler.

9. Informations

9.1 Acfas-Acadie

Le doyen annonce la relance du groupe Acfas-Acadie, lié à l'Acfas au Québec. Ce groupe a déjà existé il y a environ une quinzaine d'années, mais avait été dissous. Une réunion a déjà eu lieu en novembre pour préparer les activités et des collègues ont été nommés aux postes de président, vice-président, secrétaire et trésorier.

Un colloque de ce groupe est prévu cette année à Sherbrooke et des activités pourraient avoir lieu à Moncton l'an prochain. Le doyen demande de faire circuler l'information aux collègues potentiellement intéressés.

9.2 Convention collective (Unité II) [Annexe 5]

Le doyen présente quelques changements de la convention collective de l'Unité II, dont le point 11.4 sur les changements des EQE, le point 13.4 sur le maximum de crédits total que peut offrir une chargée ou un chargé de cours et le point 14.5 sur les dates à respecter lors des évaluations de rendement.

9.3 Projets facultaires : philanthropie / PLOE

Le doyen mentionne qu'auparavant, l'Université appliquait une politique étroite en matière de philanthropie, c'est-à-dire que la sollicitation pour obtenir du financement n'était pas permise. Cela pourrait éventuellement changer puisque l'Université entend revoir ses politiques sur le financement et le doyen demande aux membres de réfléchir à des projets, comme la création d'un laboratoire ou l'offre de cours en ligne, et de préparer un court document de présentation, incluant les grandes lignes du projet et des détails du budget requis. Cela pourrait être utile si jamais des opportunités se présentaient.

9.4 Félicitations

Le doyen félicite les professeurs et professeures qui ont obtenu une promotion cette année, à savoir Gabriel Arsénault (permanence et agrégation), Benoit Doyon-Gosselin (titularisation), Penelopia Iancu (permanence et agrégation), Jeremy Hayhoe (titularisation) et Gervais Mbarga (titularisation).

9.5 Assemblée facultaire

L'assemblée facultaire de la FASS se tiendra le 14 février prochain et portera sur le thème de la mobilisation des connaissances. Des invités, dont Céline Surette, seront alors présents. L'heure exacte sera confirmée dans les prochaines semaines.

10. Clôture de la séance

Monique Richard propose la levée de la séance à 14 h 47.

Jean-François Thibault

Matthieu LeBlanc